

Présents Mmes et Mrs : Sonia AUBRY Sandrine SERRET, Christian DURAND, Danielle HAON, Richard GÉRET, Gilles SIPEYRE, Julien FURY, Didier MARGIER, Gilles LEYRIS, Nathalie CASAS, Loïc MANCHEC, Victoria PELLÉ REIMERS, Véronique RUEL.

La séance est ouverte à 19 heures 00 minutes sous la présidence de Sonia AUBRY, maire.

Victoria PELLÉ REIMERS a été désignée secrétaire de séance.

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2021

Monsieur Christian Durand, adjoint en charge du suivi des finances présente l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021 ; pour mémoire elle rappelle les taux votés en 2020, à savoir :

- Taxe d'habitation : 9,84 %
- Taxe foncière bâti : 13,74 %
- Taxe foncière non bâti : 38,89 %

Il précise que la commune est désormais obligée de voter le taux de référence global, c'est-à-dire la part départementale ajoutée à la part communale. Il n'est plus fait distinction des deux. Le taux de référence global pour 2021 est de 38,39%, soit 24,65%+13,74%.

Après en avoir délibéré par treize voix pour, aucune abstention, aucune voix contre, le conseil municipal décide de fixer les taux pour 2021 soit :

- Taxe d'habitation : néant
- Taxe foncière bâti : 38.39 %
- Taxe foncière non bâti : 38.89 %

Vote des subventions aux associations

Monsieur Christian DURAND présente la liste des associations qui pourront prétendre à l'attribution d'une subvention selon le projet présenté.

Association des Maires	120.00€
Ligue contre le cancer	200.00€
Croix Rouge Quissac	200.00€
Pompiers de Lédignan	200.00€
Téléthon	200.00€
Les Restos du Cœur	200.00€
Écoles	500.00€
Associations diverses	1000.00€
Total des subventions 2021	2620.00€

Après en avoir délibéré par treize voix pour, aucune abstention, aucune voix contre, le conseil municipal adopte ces propositions.

Vote du budget 2021 de la commune

Monsieur Christian DURAND, adjoint en charge des finances donne lecture des propositions budgétaires pour l'exercice 2021.

- Les Dépenses et les Recettes de Fonctionnement s'équilibrent à la somme de: 803 350.11€
- Les Dépenses et les Recettes d'Investissement s'équilibrent à la somme de: 677 1909.16 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par aucune voix contre, aucune abstention et treize voix pour, approuve les propositions budgétaires pour le budget 2021 de la commune.

Vote de la redevance annuelle assainissement 2021

Madame le Maire rappelle que conformément à la réglementation en vigueur, il y a lieu de fixer les tarifs du mètre cube d'eau assainie qui entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2021 ;

Monsieur Christian DURAND précise que ce tarif est fixé à partir d'une consommation moyenne de 120m³/an ; il rappelle les montants de l'année 2020.

- Part fixe : 33.60€
- Part variable : 0.42€ par m³

Vu les résultats de l'exercice 2020 et après en avoir délibéré par 13 voix pour, 0 abstention, 0 0 voix contre, le conseil municipal décide pour l'année 2021 de fixer les tarifs suivants :

- Part fixe : 33,60 €
- Part variable : 0,42€ par m³

Vote du budget 2021 de l'assainissement

Monsieur Christian DURAND, adjoint en charge des finances donne lecture des propositions budgétaires pour le service assainissement de l'exercice 2021 qui se résument ainsi :

- Les Dépenses et les Recettes de Fonctionnement s'équilibrent à la somme de : 133 179.85€
- Les Dépenses et les Recettes d'Investissement s'équilibrent à la somme de : 161 811.21€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par aucune voix contre, aucune abstention et treize voix pour, approuve les propositions budgétaires 2021 du service assainissement.

Schéma directeur et zonage d'assainissement : choix de l'entreprise

Madame le Maire rappelle que dans le cadre du schéma directeur et zonage d'assainissement un appel d'offre a été lancé le 04 février 2021. La date limite de réception des offres était fixée au 05 mars 2021. Elle précise que seulement un bureau d'étude a répondu à l'avis d'appel public à concurrence ; il s'agit de ENTECH INGENIEURS CONSEILS.

L'offre de ENTECH INGENIEURS CONSEILS a été analysé par les services du Département dans le cadre de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le suivi du schéma directeur et zonage d'assainissement.

La proposition de ENTECH INGENIEURS CONSEILS pour l'étude s'élève à 38 976 euros HT soit 46 771.20 euros TTC

Après exposé et après en avoir délibéré, par aucune voix contre, aucune abstention et treize voix pour, le Conseil municipal a voté en faveur de l'offre de ENTECH INGENIEURS CONSEILS pour un montant de 38 976 euros hors taxes.

Schéma directeur et zonage d'assainissement : durée d'amortissement de l'étude

Afin de se conformer à la législation en vigueur, Madame le maire informe l'assemblée qu'il conviendra d'amortir les frais d'étude du schéma directeur et zonage d'assainissement.

Elle propose de fixer la durée d'amortissement à 10 ans

Après exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal par aucune voix contre, aucune abstention et treize voix pour, approuve la durée proposée pour l'amortissement de l'étude du schéma directeur et zonage d'assainissement.

Convention d'utilisation du temple de Cannes et Clairan

Madame le Maire donne lecture de la convention d'utilisation du Temple de Cannes et Clairan.

Elle demande aux membres du conseil municipal de se prononcer sur cette convention et de l'autoriser à la signer.

Après exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal par aucune voix contre, aucune abstention et treize voix pour, approuve et autorise madame le maire à signer cette convention.

Questions diverses et informations :

- Julien Fury a demandé si ce budget comprenait notamment les provisions en vue de l'agrandissement de la station. Sonia Aubry répond que la taille de la station est prévue pour 600 personnes et qu'il y a moins de 500 usagers pour le moment, ce qui ne nécessite pas d'envisager d'agrandissement sur ce mandat. Le budget d'assainissement n'a donc besoin que de couvrir l'entretien et les réparations de la station.

- Schéma directeur et zonage de l'assainissement : Madame le maire annonce que la première réunion de chantier va pouvoir être programmée avec l'entreprise choisie.

- Nathalie Casas demande si la rénovation de l'intérieur du temple est prévue. Sonia Aubry répond que c'est prévu au cours du mandat.

- Signalétique dans le village : Danielle Haon suggère d'installer une signalisation des WC publics à l'attention des randonneurs notamment car leur existence semble ignorée.

- Gilles Sipeyre, Président du S.I.A.H.N.S signale que les niveaux d'eau sont très bas. Le niveau d'eau est en mars au niveau habituel de juillet. Le réchauffement climatique se fait ressentir et la connexion au Bas Rhône est une chance pour le village.

- Certains containers ont été changés, d'autres seront enterrés. Nathalie Casas demande si le village pourrait obtenir un container pour les vêtements. Sonia Aubry signale qu'elle relancera la Communauté de Communes.

- Compost : une distribution de compost aura lieu le samedi 10 avril 2021.

Le procès-verbal de la séance est lu. Le conseil municipal par aucune voix contre, aucune abstention et treize voix pour, approuve le procès-verbal.

La séance est levée à 21 heures et 28 minutes.